

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

AMENDEMENT

N ° II-CF54

présenté par

Mme Magnier, M. Favennec Becot, M. Lagarde, Mme Firmin Le Bodo, M. Guy Bricout,
M. Zumkeller, M. Benoit, Mme Sanquer, M. Morel-À-L'Huissier et M. Christophe

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 49, insérer l'article suivant:

« Aides à l'acquisition de véhicules propres »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.